

Le Courriel d'information

n°196 – Vendredi 22 décembre 2000.

RENDEZ-NOUS NOS LIBERTES

Dans ce numéro

1- Cartes de voeux
2- Montpellier 2001 - Retenez vos places
3- Répression au Maroc
4- Nice: not so nice...
5- Dakar 2000 – Manifeste de Dakar
6- " The Real Thing " ou " La démocratie, sport d'équipe et de combat "
7- Don Quiattaque
8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

1- Cartes de voeux. Un petit bilan très rapide suite à la création de nouveaux ATTAC
2- Montpellier 2001 – Retenez vos places. Les suites du procès des inculpés de la Confédération paysanne et des mobilisations à Millau en juin 2000. Rendez-vous à Montpellier en février 2001.
3- Répression au Maroc. Les actions militantes de résistance au néolibéralisme ne font pas que des procès en France, au Maroc la situation est particulièrement difficile pour les journaux et les organisations. ATTAC Maroc souhaite lancer un appel à solidarité.
4- Nice : not so nice. Voici le bilan des mobilisations et du sommet de Nice tels que perçus par ATTAC Institutions européennes.
5- Dakar 2000 – Manifeste de Dakar. Voici le document final des rencontres de Dakar qui viennent de se dérouler et dont nous vous parlions dans nos numéros précédents.
6- « The Real Thing » ou la « La démocratie, sport d'équipe et de combat ». Encore un acte de résistance qui finit avec la police. Cela se déroule aux Etats Unis dans la bibliothèque du Congrès. A lire absolument pour le caractère grotesque mais néanmoins trop réel de l'attitude des pouvoirs publics, sous la forme ici d'une bibliothèque nationale, envers les multinationales, sous la forme ici de Coca Cola. Pas chez nous ? A voir... car si l'on parle par exemple des politiques dans les affaires de financement occulte, on parle peu des corrupteurs qui pourtant existent...
7- Don Quiattaque. Un joli cadeau pour la fin de l'année : un membre du Conseil scientifique nous offre un poème. Parce qu'il faut bien l'avouer : les économistes ne font pas que de l'économie... A réciter à la veillée.

Cartes de voeux

Nous venons d'ajouter un nouvel ATTAC dans notre annuaire : ATTAC Uruguay. Nous fêtons aussi l'arrivée d'un nouveau site Internet ATTAC, celui de l'Allemagne http://attac.org/deutschland et les débuts d'ATTAC Russie : « ATTAC Russie est effectivement constitué, mais sous un autre nom ("Contrôle démocratique", concept de citoyenneté active) - avec pôle syndical, pôle ONG, réseau d'économistes, mouvement de femmes -. Le groupe pense mener une campagne avec toute une série de petits réseaux (exemple, maires de petites villes) sur le thème du contrôle démocratique. » groupe-est@attac.org

Si vous avez un petit coin de monde dans le coeur, n'hésitez surtout pas à lui envoyer vos voeux par courrier électronique http://attac.org/contact/ Je suis bien certain que cela leur fera plaisir et ce n'est pas inutile face aux échéances de mobilisations de l'année qui vient et aux situations, parfois dramatiques, de certains des ATTAC dans leur propre pays.



Dans un autre domaine, nous avions commencé l année avec 13 353 abonnés pour ce périodique électronique et nous la finissons avec 28 017 abonnés. Merci tout d abord d avoir doublé ainsi. Un voeu pour l année qui vient : que chacune et chacun de vous ramène une nouvelle lectrice ou un nouveau lecteur. Et comme nous ne lésinons devant rien, nous vous faisons une grande offre « parrainage » à l image de nos confrères payants : vous gagnerez donc en parrainant une ou un abonné(e), un siècle gratuit d abonnement à notre Courriel d Information... Facile, dites-leur simplement d aller s inscrire sur le site http://attac.org/indexfr.htm en échange vous recevrez votre siècle d abonnement. Imbattable, non ?

Nous ne pouvons pas nous engager ainsi pour les autres périodiques électroniques. Cependant le Correo Informativo avait commencé l année avec 261 abonnés et la finit avec 2 160, la Newsletter avec 330 et l achève avec 3 222 et l Informasjonen avec 28 et la termine avec 245 : ils ont donc multiplié pratiquement par dix leurs lecteurs. Susana, Barbara et Vidar certainement feront des offres de parrainage aussi intéressantes que la nôtre.

Et puisque nous en sommes à l électronique, le site a enregistré 13 143 913 connexions depuis le début de l année (36 000 par jour en moyenne), sans compter celles de ce mois-ci qui n est pas encore achevé. Et comme c est la fin de l année nous tenons à envoyer nos voeux au plus fidèle visiteur du site, celui qui chaque mois, en général en troisième semaine, se connecte de manière ostensible... un ordinateur des militaires américains. Nous espérons donc qu il les recevra et qu il y sera sensible.

Bonnes fêtes à toutes et à tous. La semaine prochaine nous ne publierons qu un seul Courriel (qui est déjà prêt) et la semaine suivante de même pour cause de digestion laborieuse et de vacances.

Merci donc à tout le monde de nous avoir lus durant cette année. En espérant vous retrouver le siècle prochain.

Bonne année, de la part d Arlette, Emmanuel et Laurent.

Montpellier 2001 – Retenez vos places.

Pour le tout début de l année 2001, deux grands rendez-vous internationaux. Porto Alegre avec le Forum Social Mondial du 25 au 30 janvier sera à l honneur lors de notre numéro de la semaine prochaine qui lui sera intégralement consacré. Montpellier en février accueillera plusieurs types de mobilisations à l occasion des trois procès qui se dérouleront dans cette ville avec aux bancs des accusés pour chacun d eux des militantes et des militants de la Confédération paysanne.

Le procès des OGM. Le 08 février se déroulera un procès suite à la plainte de la CIRAD. En 1999 des militantes et des militants avaient détruit un essai de riz transgénique au moment du passage de la caravane des paysans indiens. La CIRAD demande 12 millions de francs de dommages et intérêts, une somme astronomique et hors de proportion. La plus grosse partie, 11 millions et demi est demandée au titre de dix ans de recherche. On croit presque rêver. A cette occasion le Comité de soutien animé par la Confédération paysanne organise un grand rassemblement régional à Montpellier le jour de l ouverture de ce procès. Se dérouleront aussi dans la ville une série de débats sur la question.

Le procès des résistances et des alternatives. Le 15 février débute deux procès en appel qui se dérouleront jusqu au 16 février. Pour le premier le procureur de la République a fait appel du jugement. En effet les accusés avaient été condamnés mais dispensés de peine pour un acte symbolique au cours duquel sans violence quelques militantes et militants syndicaux s étaient enfermés à clé dans une salle à Rodez avec des membres du cabinet du Ministre de l agriculture afin de marquer leur détermination. Cela pourrait presque prêter à rire, néanmoins au moins deux de ces personnes avaient porté plainte.

Le deuxième procès en appel, vous le connaissez déjà : il s agit de la suite de celui de Millau, le démontage du Macdo. Nous étions 100 000 à Millau, il faudrait être très nombreux à Montpellier en solidarité et pour soutenir nos amis de la Confédération paysanne, mais aussi après le Forum Social Mondial et après les différentes mobilisations de l année 2000 pour continuer à affirmer nos résistances au processus libéral et nos propositions d alternatives.

Nous disposerons de l appel à manifester dans les premières semaines du mois de janvier. Néanmoins sachez déjà que cet appel sera national voire international. De nouveaux témoins du Sud et du Nord, dont certains extrêmement connus en dehors de nos « cercles militants », viendront à la barre et comme à



Millau animeront des ateliers ou prendront la parole publiquement dans la rue. Des conférences-débats sont prévues dans la soirée du 15, tandis que dans la ville des stands d'organisations, de mouvements et de syndicats vous permettront de prendre contact directement. Le 16 une manifestation partira vers midi de la sortie du tribunal et sera suivie dans la soirée par un meeting et des rendez-vous festifs.

Comment y aller ? Pour l'hébergement, un rendez-vous pris avec la mairie ces jours-ci permettra de proposer rapidement des solutions beaucoup plus satisfaisantes que celles offertes par la municipalité de Nice (ce n'est pas très difficile, puisque Nice avait tout refusé). Pour arriver à Montpellier dès le 15 ou pour le 16 uniquement, vous pouvez contacter un groupe local d'ATTAC près de chez vous, qui participe de la réactivation des collectifs mis en place au moment de Millau. Pour les contacter, merci de consulter l'annuaire en ligne http://attac.org/contact/

Le Comité de soutien vient de mettre en place une liste d'informations à laquelle vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire et par laquelle les différentes organisations qui participent à l'organisation du 08 et des 15 et 16 février vous informeront.

Il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous :
montpellier2001-request@ras.eu.org?subject=subscribe

Ou si cela ne fonctionne pas d'envoyer un message à l'adresse suivante :
montpellier2001-request@ras.eu.org
Avec un seul mot dans la ligne du sujet : subscribe

Laurent Jésover. Rédacteur journal@attac.org

Répression au Maroc

La situation au Maroc se dégrade. Le pouvoir revient à la vieille formule rodée depuis des décennies qui consiste à réprimer tout espace d'intervention pour les forces citoyennes qui agissent sur le terrain social et démocratique:

- l'arrestation depuis le 20 octobre, et sa condamnation à de lourdes peines, d'un dirigeant du syndicat des marins pêcheurs: Bougzzi Omar pour avoir "insulté" les forces de l'ordre alors qu'il rappelait seulement qu'il est en incapacité de travail en raison des coups et blessures infligées lors de la répression du mouvement national de grève des marins pêcheurs qui a abouti, il faut le rappeler, à la mise à pied de milliers d'entre eux et au bannissement de toute activité syndicale indépendante sur les lieux de travail

- la répression sauvage d'une grève ouvrière d'une usine de confection "Oued Souss" dans la région d'Agadir qui exigeait simplement le respect des droits reconnus légalement aboutissant à l'arrestation de 21 grévistes dont 17 femmes et au décès de l'une d'entre elles à la suite des coups reçus

- l'interdiction définitive par le Premier Ministre de trois journaux indépendants (Le Journal, Demain, Assahifa) qui n'exerçaient pourtant que leur métier d'information et de débats. L'auteur de cette interdiction expliquait récemment que ces journaux ne respectaient pas l'armée et la monarchie et visaient à déstabiliser l'expérience politique en cours et les institutions établies. En réalité, c'est la ligne éditoriale qui porte un regard critique sur l'actualité sociale et politique et le passé des années de plomb qui dérangent et au delà, c'est un clair avertissement à toute voix indépendante et non consensuelle

- arrestation de cadres de "justice et bienfaisance" (mouvance islamiste) et dispersion violente d'un regroupement de leurs membres à Rabat dont l'objectif était de protester contre les atteintes au droit d'expression

- dispersion violente d'un sit-in devant le parlement de l'association marocaine des droits de l'Homme qui exigeait la condamnation des tortionnaires et le refus de l'impunité des responsables des "années de plomb", plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et 36 militants doivent comparaître en jugement.

- dispersion de l'action de l'association nationale des diplômés chômeurs à Rabat venue exiger le droit au travail et le droit de manifestation

C'est dans ce contexte qu'est discuté un projet de réglementation des libertés publiques qui vise à réduire encore plus les marges des interventions citoyennes. Ainsi le droit de manifestation, à condition qu'elle ne porte pas atteinte à l'ordre public, notion vague et arbitraire, est permise aux seules associations reconnues légalement. De fait, les grèves spontanées qui se développent dans les usines, les manifestations des associations de chômeurs que le pouvoir refuse depuis de reconnaître depuis 10 ans, les actions de rue ou publiques de toute association citoyenne qui n'a pas l'aval



du pouvoir, sont exposées à la répression. Il s'agit de mettre fin à la société civile réelle, celle qui à une indépendance et un enracinement social et des liens avec les aspirations des populations. Par ailleurs, le nouveau texte, loin de reconnaître la légalité en cas de non réponse négative des autorités une fois dépassé le délai fixé (60 jours dans la nouvelle version), instaure tout au plus aux associations concernées le droit de recours au tribunal administratif dont chacun connaît la lourdeur bureaucratique et le manque d'indépendance par rapport au pouvoir... Si les peines et amendes sont réduites en cas de dépassement de la loi, elles retrouvent toute leur vigueur en cas de dispersion par les forces de l'ordre et sont même renforcées en cas de récidive dans l'année qui suit... Quant à la liberté de la presse, elle est toujours sous le pouvoir discrétionnaire du Premier Ministre et du Ministre de l'intérieur à partir de considérations dont ils n'ont pas à rendre compte...

Ce raidissement du pouvoir ne tombe pas du ciel. Il est l'expression de l'aggravation de la crise sociale et politique que suscitent le maintien et le renforcement des politiques d'austérité et d'ajustement structurel menées par le gouvernement actuel en vue de l'instauration de la zone de libre échange euro-méditerranéenne. Il témoigne de la réalité d'un pouvoir qui refuse toute évolution démocratique réelle et qui s'est contenté d'une ouverture contrôlée envers les élites, à son tour remise en cause, sans que la population puisse faire part de ses attentes, revendications et aspirations. Dans un contexte de réveil social et démocratique, il s'agit d'éviter que s'ouvrent des brèches capables de mettre à nu la faible légitimité du gouvernement actuel et les fondements de l'appareil sécuritaire toujours en place...

C'est dans ce contexte que s'est constitué un collectif de défense des libertés publiques, regroupant diverses associations et personnalités auquel ATTAC participe activement et dont la première action est une pétition pour la liberté de la presse (voir plus loin). Attac Maroc a par ailleurs décidé d'entamer une campagne de longue haleine pour sa légalisation et vise à regrouper toutes les forces associatives qui sont confrontées à la même situation.

Nous appelons tous ceux qui le souhaitent: comités locaux d'ATTAC, individus, associations, syndicats, partis politiques à entamer une large campagne de soutien, sous toutes les formes possibles avec le peuple marocain, ses organisations sociales et démocratiques et la presse indépendante que le pouvoir voudrait voir paralyser ou disparaître.

Communiqué

Depuis sa réunion constitutive, ATTAC-Maroc qui a été organisée le 15 juillet 2000 et le dépôt de ses statuts auprès des autorités compétentes le 3 août 2000, l association n a pas eu le récépissé de dépôt, tel que le stipule la loi en vigueur. Après maintes interventions auprès des autorités, la seule réponse obtenue à ce jour est qu il faut attendre. Plus de trois mois se sont écoulés et la situation reste la même.

L association ATTAC Maroc proteste contre ce qui constitue une violation de l article 5 de la loi régissant la constitution des associations au Maroc, violation qui lèse également d autres associations marocaines.

ATTAC Maroc annonce qu elle considère la non-réponse des autorités comme une autorisation de fait et qu elle entend user d ores et déjà de son droit légitime à fonctionner comme association

ATTAC Maroc continuera à faire valoir son droit à une existence légale

ATTAC Maroc sollicite le soutien et la solidarité des associations, organisations nationales et internationales et de tous les citoyens pour obtenir le respect de la loi et des droits qui sont les siens.

Rabat, le 13 décembre 2000
Mohamed El Azizi ,
Président d ATTAC MAROC.
Pour tout contact: maroc@attac.org

Vous pouvez faxer vos lettres de protestation aux numéros suivants :

Fax du Premier ministre: + 212 37 76 99 95
Fax du Ministre de la justice: + 212 37 72 37 10
fax du Ministre de l'intérieur: + 212 376 20 56

Pour la défense de la liberté d expression et de la liberté de presse Pour la défense des libertés.

Nous, soussignés, démocrates épris de liberté et attachés au principe de la primauté du droit, jaloux de l exercice plein et indivis des libertés fondamentales et des droits de l être humain,

Nous nous élevons énergiquement contre la décision inique du Gouvernement de procéder à l Interdiction des trois publications, « Le Journal



», « Assahifa » et « Demain », sur la base d'un article scélérat du Code de la Presse, celui-là même qui a servi, par le passé, à museler la presse de partis aujourd'hui au gouvernement.

Considérons que le prétexte invoqué par le gouvernement et qui concerne la publication de la lettre de M. Mohammed BASRI est inacceptable, sachant que la recherche de la vérité sur l'histoire récente de notre pays ne peut être occultée, restreinte ou échapper à un débat public serein et objectif.

Dénonçons les accusations graves, proférés par le communiqué officiel contre des journalistes. Ces accusations portent atteinte à la dignité de personnes, au mépris de la Loi.

Condamnons la campagne de menaces et d'insultes indigne qui a procédé et accompagné la mesure d'interdiction.

Affirmons que sans protéger et défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse, on ne peut sauvegarder et élargir les libertés publiques, les droits humains et la citoyenneté en général, et, a fortiori, avancer dans l'instauration de l'Etat de droit et de la démocratie.

Nous appelons solennellement le Premier Ministre et le Gouvernement à revenir sur la décision d'interdiction, en conformité avec les engagements proclamés de respecter le droit et d'élargir les libertés.

Nous tenons à exprimer notre solidarité pleine et entière avec les trois publications victimes de cette interdiction pour la défense des libertés.

Pour tout contact: sion@menara.net.ma

A faire signer massivement en précisant nom, prénom, qualité

Nice: not so nice...

Déclaration du Groupe ATTAC Institutions européennes

Un premier bilan du sommet de Nice doit commencer par une référence aux conditions dans lesquelles les citoyens ont pu exercer leurs droits fondamentaux de manifestation et de réunion ainsi que le droit de libre circulation dans le territoire de l'union. Pour ces deux premiers droits, le bilan est sombre. Des obstacles en tout genre pour les différentes manifestations qui devaient avoir lieu à Nice, répression "exemplaire" contre les chômeurs qui voulaient emprunter des trains "gratuits", refus de la part des autorités de lieux publics d'hébergement et d'espaces de réunion et de débat, parcours réduit au minimum pour la manifestation du 6 décembre, répression démesurée des manifestations du 7 décembre, détention "pour l'exemple" pendant un mois de citoyens espagnols qui n'avaient pris part à aucun acte de violence, gazage et évacuation violente du gymnase Leyrit alors qu'il était occupé par une réunion de 2000 personnes... Enfin: blocage à la frontière d'un train parfaitement en règle qui transportait 1500 manifestants italiens. Une interprétation assez désinvolte de la libre circulation des personnes.

Tout ceci, alors qu'était proclamée solennellement dans la plus grande discrétion une Charte des droits fondamentaux de l'UE en retrait par rapport aux déclarations internationales dont sont signataires tous les États membres et, dans bien des cas, par rapport aux constitutions et législations nationales. Une Charte qui serait le premier pas d'un processus constituant européen: elle pourrait devenir le préambule d'une future constitution fédérale; mais surtout la procédure suivie pour son élaboration et son adoption serait le modèle pour des textes plus ambitieux. Or la méthode suivie pour produire ce texte est en elle-même une menace pour la démocratie. La Charte est, en effet, l'œuvre d'une convention cooptée par les gouvernements des États membres et par les institutions européennes qui, sans le moindre mandat populaire préalable, a élaboré et négocié avec des instances privées (ONG, associations, syndicats, lobbies patronaux etc...) ce texte du plus haut rang politique.

Dans ce mode de décision post-moderne toutes les transactions sont permises, tous les agents de la société civile peuvent intervenir: seul est exclu qu'une représentation populaire avec un mandat spécifique puisse avoir le dernier mot comme il convient en démocratie.

Cet ordre nouveau qui prétend remplacer la démocratie va de pair avec un renforcement des compétences de la Commission: non seulement, elle ressemblera de plus en plus à un gouvernement, son président pouvant désormais la remodeler, mais elle aura plus facilement des pouvoirs élargis pour les négociations sur les services (sauf pour l'instant l'éducation et la santé) dans la mesure où, l'article 133 une fois modifié, le Conseil pourra lui donner mandat en cette matière et en bien d'autres à la majorité qualifiée. En outre, l'Union s'est donnée une



force militaire qui agira dans le cadre fixé par l'OTAN selon les modalités déjà éprouvées en Bosnie et au Kosovo...

De plus en plus, les institutions européennes s'éloignent de la légitimité démocratique nationale sans construire une démocratie fédérale européenne. Elles s'orientent vers un pouvoir auto-proclamé qui, tout en ignorant la souveraineté populaire, "dialogue" avec la société civile. Cette situation qu'on qualifiait jadis de "déficit démocratique", est désormais devenue un modèle politique qui veut servir de base pour une nouvelle constitution: la "gouvernance européenne", sur laquelle la Commission prépare déjà un Livre Blanc. La gouvernance européenne, loin de créer un État européen, est un instrument puissant de la globalisation mondialisation dans la mesure où elle prive les citoyens de tout moyen politique de résistance à la libéralisation généralisée et à la transformation en marchandise de tous les aspects de leur vie.

Le groupe ATTAC-Institutions européennes, conscient des menaces qu'une telle orientation politique fait peser sur la démocratie, appelle les citoyens d'Europe à la plus grande vigilance et à une défense sans faille des principes démocratiques. Il invite la Commission ainsi que l'ensemble des institutions de l'UE à relancer le projet européen sur une base démocratique et citoyenne.

Le Groupe Attac-Institutions européennes
euro.institutions@attac.org

Dakar 2000 – Manifeste de Dakar

« Dakar a été une réelle réussite. A la fois une représentativité africaine unique dans le genre et un consensus rapidement trouvé au sein de la coalition Nord-Sud. »

MANIFESTE DE DAKAR

"Afrique : des résistances aux alternatives"

L'ANNULATION TOTALE ET INCONDITIONNELLE DE LA DETTE AFRICAINE est une exigence qui se fonde sur des arguments économiques, sociaux, moraux, juridiques et historiques indéniables. Car le problème de la dette n'est pas un problème "financier" ou "technique", comme tentent de le faire croire la Banque mondiale et le FMI. Il est fondamentalement un problème humain, social et politique. Le service de la dette et les conditionnalités liées à celle-ci ont contribué à aggraver partout la pauvreté. En outre, la dette a été déjà remboursée : depuis plusieurs années, l'Afrique transfère plus de ressources aux pays développés qu'elle n'en reçoit.

De plus, la majeure partie de la dette de l'Afrique est composée de dettes odieuses, frauduleuses et immorales. En effet, dans la plupart des cas, la dette a été contractée par des régimes peu représentatifs, qui ont utilisé les sommes ainsi reçues à des fins qui n'ont pas servi les intérêts de leurs peuples. Dans bien des cas, cette dette a servi à consolider et même à légitimer des dictatures, qui les ont utilisées pour opprimer leurs peuples ou pour faire la guerre, avec la bienveillance et même la complicité des pays occidentaux.

Cette dette a également été contractée pour servir des méga projets tournant encore plus l'économie vers les exportations au détriment de la satisfaction des besoins fondamentaux.

Le remboursement de cette dette est immoral : son service détourne des ressources indispensables à la lutte contre la pauvreté, contre l'analphabétisme, contre le SIDA...

Sous quelque angle que l'on considère le problème de la dette de l'Afrique, elle est inacceptable. D'autant que la dette historique que l'Occident a contractée à l'égard de l'Afrique est incommensurable.

Dès lors, nous sommes en droit d'exiger plutôt des réparations pour toutes les infamies infligées à l'Afrique et la restitution des biens qui lui ont été spoliés à travers les siècles.

Mobilisés par la déclaration d'Amsterdam d'avril 2000, nous, représentant(e)s d'organisations de femmes, de jeunes, de travailleurs ruraux et urbains, de solidarités internationale ... réunis du 11 au 14 décembre à Dakar avec le soutien de nos partenaires des autres continents,

-appelons une nouvelle fois à l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette africaine

-exigeons l'arrêt des programmes d'ajustement structurel, même rebaptisés cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté

-adoptons le programme ci-après et nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.

1) A COURT ET MOYEN TERME.



Nous appelons les mouvements citoyens à intensifier les campagnes visant à obtenir l'annulation inconditionnelle de la dette de l'Afrique et des autres pays du Tiers-Monde. Nous préconisons d'utiliser toutes les occasions pour renforcer la pression sur les créanciers de l'Afrique, en oeuvrant ou participant à des initiatives de toutes nature pour attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur la nature criminelle des politiques imposées par le FMI et la Banque mondiale obligeant les pays africains à payer plusieurs fois une dette déjà remboursée. Toutes les réunions de ces deux institutions et des principaux dirigeants occidentaux (G7) ainsi que d'autres rencontres internationales seront autant d'occasions pour manifester notre détermination. Simultanément, nous exigeons de nos gouvernements qu'ils constituent un front des pays endettés et qu'ils répudient la dette extérieure en utilisant les sommes ainsi économisées aux bénéfices de la population.

Pour mieux mettre en œuvre la politique précédente, nous nous attacherons à renforcer le réseau international de lutte contre la dette du Tiers-Monde. Nous tâcherons d'abord de renforcer les relations entre organisations engagées dans cette lutte en Afrique et dans les autres pays en voie de développement, dans le cadre du mouvement Jubilé Sud. En effet, nous pensons que le renforcement de tels liens constitue un des gages de la réussite de la campagne pour l'annulation de la dette. La solidarité entre ces organisations constitue le socle sur lequel doit s'édifier la solidarité entre organisations du Sud et du Nord. L'alliance stratégique avec ces dernières constitue un maillon solide de la chaîne de solidarité humaine mondiale pour venir à bout de la résistance et de l'égoïsme des Etats occidentaux et des institutions multilatérales.

Dans ce cadre, des campagnes régionales seront menées et articulées à des campagnes internationales. Il nous faut impliquer massivement l'opinion publique de chaque pays pour exercer les pressions décisives sur les gouvernements afin de les amener à remettre en cause leurs relations avec le FMI et la Banque mondiale et à refuser de payer la dette. La solidarité entre membres du réseau sera forgée et renforcée à travers des échanges de données, l'organisation de manifestations conjointes, l'assistance mutuelle dans le renforcement des capacités humaines et organisationnelles afin d'être mieux préparées à porter la lutte à un niveau supérieur.

La crédibilité de la campagne repose sur la capacité des organisations de la société civile à articuler des stratégies cohérentes et à proposer des alternatives. Par conséquent, le renforcement des capacités d'intervention de la société civile est une tâche cruciale dont la mise en œuvre requière un travail patient.

Les mouvements citoyens doivent se renforcer pour être en mesure non seulement de réfuter les arguments des créanciers mais surtout pour recentrer le débat et poser les vrais problèmes.

2) PROGRAMME STRATEGIQUE

2.1. Changement radical de politiques

Il est essentiel de s'attaquer aux facteurs structurels qui sont à la base de la crise de la dette. Il est nécessaire de revoir de fond en comble les politiques d'emprunts extérieurs des pays africains ainsi que l'utilisation de ceux-ci. Quand il s'agit d'y recourir, les institutions parlementaires doivent en être saisies et en délibérer.

Des règles transparentes et démocratiques doivent être appliquées sous le contrôle des citoyen(ne)s

Il faut réduire au minimum le recours aux emprunts extérieurs en mobilisant l'épargne intérieure par une politique fiscale progressiste qui amène les plus riches à contribuer fortement à l'effort de développement.

Sur le plan extérieur, il faudra agir sur plusieurs fronts. Pour arrêter, voire renverser, la tendance à la détérioration des termes de l'échange, il faudra mettre en place des mécanismes visant à stabiliser les prix des matières premières et des produits de base. Les pays producteurs doivent former des cartels pour défendre ces prix face à leur manipulation par les grandes maisons de négoce du Nord. De même, des accords internationaux de stabilisation des prix doivent être négociés sous l'égide du système des Nations-Unies. Cela permettra d'augmenter les recettes d'exportation tout en limitant l'épuisement des richesses naturelles et en préservant l'environnement.

Dans le même temps, les pays africains doivent accélérer leur intégration économique afin de réduire leur dépendance extérieure, créer les conditions d'un marché régional capable de soutenir une industrialisation régionale, gage d'une diversification des exportations, grâce à



une plus grande valeur ajoutée des produits locaux. L'intégration doit s'accompagner de la création de zones monétaires viables dans les différentes régions du continent, seul moyen leur permettant de se soustraire à terme de la tyrannie exercée par les devises étrangères sur les économies du continent.

2.2. Renforcer la Coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud doit être considérée comme un volet essentiel tant par les mouvements de citoyens que par les gouvernements africains permettant aux pays africains de renforcer la tendance vers moins de dépendance vis à vis des pays développés. Dans cette optique, nous encourageons les pays africains réunis dans l OUA à exploiter toutes les possibilités qui existent, notamment les recommandations contenues dans le Rapport de la Commission Sud, sous la direction de feu Julius K. Nyerere, et à mettre concrètement en œuvre les accords pris entre eux aux sommet de Syrte en 1999 en matière d annulation de dette. La coopération entre pays du Groupe des 77, celle entre pays du G 15 et d'autres formes de coopération doivent être développées dans tous les domaines.

Le premier Sommet du Sud (Groupe des 77), tenu à la Havane (Cuba), du 12 au 14 avril 2000, constitue un événement historique majeur et un pas décisif dans cette direction.

Les mouvements citoyens doivent s approprier et divulguer largement les traités signés entre les pays du Sud

Les pays africains et leurs partenaires du Sud doivent amener les Nations-Unies à entreprendre des mesures concertées pour décourager la spéculation financière internationale dont les effets dévastateurs ont été mesurés en Asie du Sud Est, au Brésil et en Russie, au cours des années récentes. L'imposition d'une taxe de type Tobin, dont les recettes doivent être utilisées pour le développement humain, la lutte contre le blanchiment d argent (notamment par la levée du secret bancaire), ainsi que la fermeture ou l'imposition de sanctions contre les paradis fiscaux constituent des mesures appropriées.

2.3. Restitutions et Réparations

Un autre volet de l'agenda stratégique est la question des restitutions et réparations dues à l'Afrique par les pays occidentaux. L'esclavage, la colonisation et les diverses formes d'exploitation et de pillage des richesses ont laissé l'Afrique exsangue et causé un retard économique, social, scientifique et culturel incommensurable du continent. On ne peut pas comprendre la situation actuelle du continent sans prendre en compte les dévastations, les spoliations et le pillage subis par l'Afrique de la part des pays occidentaux.

Dès lors nous sommes fondés à exiger à la fois la restitution de ce qui a été pris de force à l'Afrique et des réparations pour tous les crimes et dommages infligés à ses peuples. Les restitutions concernent tous les biens y compris culturels et scientifiques.

Par ailleurs, il s agit de récupérer les biens mal acquis par les dirigeants africains et les restituer aux populations qui en ont été spoliées.

Pour atteindre cette objectif, il importe de mettre en œuvre les procédures juridiques adéquates.

2.4. Pour un Développement endogène

Nous devons substituer au tristement célèbre "Consensus de Washington", maintenant largement discrédité, une vision de développement inspirée par les valeurs de la Renaissance politique, sociale, culturelle, économique et scientifique africaines en développant un consensus des peuples d Afrique. Les valeurs fondamentales associées à cette Renaissance sont la restauration de la confiance chez les Africain(e)s, le refus de toute forme de d oppression et de domination, la culture de la solidarité, l'esprit de compter sur leurs propres forces, de faire confiance à leur génie créateur pour forger une nouvelle civilisation de développement autonome afin d'apporter une contribution de taille à la civilisation universelle.

Le concept de développement endogène doit être perçu comme un processus de réflexion stratégique sur les conditions fondamentales d'un développement africain, conçu comme un projet émancipateur multidimensionnel, c'est à dire aux plans économique, social, politique, scientifique, culturel et de genre.

La nécessité d'une approche de développement endogène procède de cette vérité historique fondamentale selon laquelle il n'existe pas de "modèle universel", hors de l'espace et du temps, c'est à dire valable en tous lieux et en tous temps. Le développement est tributaire de l'histoire, de la culture et de l'expérience d'un



peuple. Il ne peut être la copie conforme d'une autre expérience, surtout celle fondée sur une vision réductionniste de l'histoire réelle des peuples, remplie de préjugés culturels tenaces et bâtie sur la domination, l'exploitation et le pillage des ressources d'autres peuples.

Les contours d'une approche de développement endogène africain pourraient avoir, entre autres, les caractéristiques essentielles suivantes:

è Un développement centré sur l'être humain: répondre aux besoins fondamentaux réels exprimés par les peuples africains. L'expérience de l'Afrique a été assez édifiante sur la faillite du modèle néoclassique imposé comme un modèle clé en mains. Plus l'on parle de taux de croissance, plus la pauvreté se répand. Or à quoi sert une "croissance" qui broie les êtres humains et accroit la misère et l'exclusion? La vérité est que la seule forme de développement digne de ce nom est celle qui concourt à l'épanouissement intégral de l'être humain. Compris dans cette optique, le développement est avant tout un phénomène qualitatif et non purement quantitatif. Il n'est plus une recherche effrénée d'accumulation de richesses, souvent pour une poignée d'individus, mais la recherche permanente de solutions aux problèmes fondamentaux de la majorité du peuple.

è Un développement reposant avant tout sur notre vision de notre avenir et la défense de nos intérêts fondamentaux. Donc, un développement conçu et mis en œuvre par les Africain(e)s eux-mêmes et selon leurs priorités. En effet, la deuxième rupture fondamentale à opérer est le rejet d'un développement importé qui considère le continent comme un Souk ou l on déverse les déchets des pays les plus industrialisés.

è Une autre caractéristique de la nouvelle approche du développement est que celle-ci ne doit plus être une affaire "d'élite", mais un développement participatif, inclusif et démocratique. En particulier, c'est un développement s'appuyant sur l'agriculture et la mobilisation des immenses ressources matérielles et humaines de ce secteur et intériorisé à la fois par les intellectuels et les non-intellectuels, par le monde rural et les zones urbaines. Ceci pose la question de la Renaissance culturelle africaine et l'utilisation des langues africaines dans la conception et la mise en œuvre des programmes de développement. Introduire les langues nationales africaines c'est permettre à des centaines de millions d'Africains d'utiliser leurs facultés créatrices pour participer pleinement à l'élaboration des stratégies et politiques de développement. Sans la participation consciente du peuple à la définition de politiques qui affectent sa vie et son avenir, il ne pourra jamais y avoir de développement, car le peuple, est la force motrice de tout processus de transformation économique et sociale.

è La nouvelle approche doit également mettre l'accent sur la recherche de l'autonomie collective du continent en besoins essentiels et stratégiques, sur les plans agricole et industriel. Pour cela, s'inscrire dans la dynamique de l'intégration africaine, cadre fondamental d'un développement endogène durable. C'est un truisme que de dire que sans intégration, l'Afrique n'a aucune chance de se développer. Les vicissitudes de l'histoire ont fait de l'Afrique l'un des continents les plus émiettés au monde. C'est l'un des facteurs essentiels de son retard et de sa marginalisation actuelle. Au 21ème siècle, l Afrique ne sera africaine que si le continent parachève son intégration et parle d'une seule et unique voie dans le concert des nations. Cette approche n implique pas un repli de l Afrique sur elle-même. Au contraire, il s agit d assurer la participation des peuples du continent à un processus de mondialisation alternatif à la globalisation néolibérale. Nous nous prononçons en faveur d un mondialisation basée sur une entente des peuples du Nord et du Sud donnant la priorité à la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

è Voilà pourquoi l'Afrique doit renouer avec l'idéal du panafricanisme. Cela veut également dire que nous devons marcher sur nos deux jambes, c'est à dire prendre l'agriculture comme base du développement et jeter les bases d'une industrie moderne et performante.

è Un autre développement signifie promouvoir et garantir la justice sociale, l'égalité des sexes, la démocratie et le respect des droits humains. L'étendue de la pauvreté et de l'exclusion est le résultat de l'influence néfaste de la politique du “ tout au marché ” et de la recherche effrénée du profit privé qui a poussé l'Etat à abandonner la politique visant à promouvoir l'équité et la justice sociale.

è Un autre développement en Afrique implique la création de nouvelles institutions de développement, dont un nouvel Etat débarrassé de son héritage colonial oppressif, exploiteur et répressif. En fait, il est impératif de remettre en cause toutes les institutions héritées de la colonisation et créer a leur place de nouvelles institutions adaptées à une approche endogène



attac

et autonome. L'Etat et la plupart des institutions actuelles sont de type "élitiste" et calqués sur leurs homologues européens. C'est pourquoi ils participent plus de la répression et de l'exploitation des peuples africains qu'à la création de conditions leur permettant de développer tout leur potentiel et de s'épanouir. En effet, des institutions créées pour asservir les Africains ne pourront en aucun cas servir à les libérer. Il faut donc de nouvelles institutions, dont la nature et les fonctions sont complètement différentes de celles héritées de la colonisation. Il s'agit de mettre en place un nouvel Etat qui garantisse l'équité entre tous et favorise un développement humain intégré.

è La question de la gouvernance doit être examinée et résolue sous cet angle et non dans l'optique préconisée par les pays occidentaux, qui ne vise qu'à faire de nos institutions des instruments encore plus dociles au service de leurs intérêts. Les citoyen(ne)s doivent se réapproprier les espaces perdus par la démocratie.

Les institutions conformes à un développement endogène, conçu par et pour les Africains, seront des instruments de libération des peuples d'Afrique, des institutions auxquelles ils s'identifieront intimement, parce qu'ayant participé à leur élaboration, comprenant leur nature et maîtrisant leurs fonctionnements.

« The Real Thing » ou « La démocratie, sport d'équipe et de combat »

Il y a quinze jours, nous avons reçu une invitation pour assister à un événement à la bibliothèque du Congrès.

Coca-Cola s'apprêtait à faire une « donation historique » à la bibliothèque du Congrès, et la bibliothèque ainsi que la firme invitaient donc les reporters à « couvrir » l'événement. Nous avons accepté l'invitation.

Par les journaux du matin, nous avons appris que cette « donation historique » consistait en une série complète de 20 000 spots publicitaires de télévision destinés à faire entrer le Coca-Cola dans le système digestif des Américains.

Vous souvenez-vous de ce spot où des gosses tendent sa bouteille de Coca à Joe-Greene-le-Méchant, joueur de l'équipe des Steelers de Pittsburgh et, qu'en retour, Joe-le-Méchant leur lance son maillot de foot ? Et cet autre spot où, au sommet d'une colline en Italie, des gens se mettent à chanter partie « I'd like to buy the world a Coke and keep it company (Je voudrais acheter un Coca au monde et le partager avec lui) ?

L'événement se tenait dans la grande salle du bâtiment Thomas Jefferson – baptisé d'après le Thomas Jefferson qui, en 1816, écrivait : « J'espère que nous écraserons au berceau l'aristocratie de nos sociétés financières qui ose déjà provoquer notre gouvernement dans une épreuve de force et défier les lois de notre pays. »

Quoiqu'il en soit, et à l'heure dite (19h00, le 29 novembre 2000), nous arrivons au bâtiment Thomas Jefferson. Il y a un encombrement créé par des limousines étirées qui bloquent l'entrée.

Outre la piétaille journalistique, les quatre cents et quelques invités comprennent des ambassadeurs, des membres du Congrès, des PDG et d'autres dignitaires. Heureusement, nous sommes habillés en conséquence.

L'entrée principale est une salle très remarquable avec escaliers de marbre. Un quatuor à cordes joue. Des garçons servent du Coca dans des bouteilles « classiques ». La nourriture est extraordinaire : côtes d'agneau, truite, canard laqué. Nous côtoyons l'ambassadeur de Birmanie.

L' « aristocratie de nos sociétés financières », comme la nommait Jefferson, s'est emparée de la place, et Coca-Cola veut être sûr que chacun le sache.

Après tout, Coca-Cola aurait pu faire don de ses spots publicitaires et s'en tenir là. Mais il ne s'agissait pas tant d'une générosité de la firme que de relations publiques. Il s'agissait de savoir si le public percevrait cette entreprise comme une firme raciste (Coca-Cola venant juste d'accepter de payer 192,2 millions de dollars afin de mettre fin aux allégations selon lesquelles la firme établissait une discrimination systématique contre ses employés noirs en matières de salaire, de promotion et d'évaluation du travail produit) ou comme une firme forçant la vente de sa mal bouffe (la consommation de grandes quantités de Coca-Cola sucré nous a rendu la génération la plus obèse de l'histoire) ou bien encore, au contraire, si l'on ferait appel à un James Billington, le conservateur de la bibliothèque du Congrès, afin qu'il octroie des faveurs à Coca-Cola. Et c'est ce qu'il a fait. Il a remis les clés du hall principal à Coca-Cola et la firme a orné le site avec son logo, cousu en rouge côte à côte avec l'emblème



de la bibliothèque du Congrès. Des postes de télévision sont placés dans toute la salle, les meilleurs pour les ambassadeurs et les membres du conseil exécutif du parti démocrate.

Billington vendait donc l âme de la bibliothèque du Congrès à l une des plus puissantes firmes multinationales. Coca-Cola établissait au profit de la bibliothèque une bourse d étude pour " la culture et la communication " ; le récipiendaire recevra 20 000 dollars durant les cinq prochaines années.

Gary Ruskin, directeur de " Commercial Alert (Alerte à la pub) ", se tient à l extérieur pour protester. " Ce n est pas le rôle de la bibliothèque du Congrès financée par les contribuables d aider à promouvoir la vente d une mal bouffe comme Coca-Cola à un pays dont les niveaux d obésité montent en flèche ", déclare Ruskin " c est un mercantilisme grossier de la part de James Billington d avilir la bibliothèque de Jefferson et les principes fondateurs dans des activités de colporteur. "

Mais, sans aucune gêne, Billington présente Doug Draft, président de Coca-Cola, qui déclare que " Coca-Cola est devenu partie intégrante de la vie des gens en aidant à raconter ces anecdotes. " Rien sur les bénéfices. Rien sur l obésité des enfants. Rien sur le racisme.

Après l Intervention de Daft, la salle tombe dans l obscurité et les spots publicitaires se succèdent sur les écrans de télévision. Une vague de nostalgie envahit la pièce. À la fin des spots, la lumière revient et la foule pousse des acclamations.

Environ quatre-vingt lycéens, habillés de maillots rouge Coca-Cola, emplissent les escaliers de marbre pour chanter partie " I'd like to buy the world a Coke and keep it company (Je voudrais acheter un Coca au monde et le partager avec lui). De nouveau, la foule pousse des acclamations. Doug Daft descend l escalier et s approche du micro pour continuer sa déclaration. À ce moment, nous sommes à l étage et regardons du haut vers le bas ; nous lui demandons d une voix forte " Pourquoi utilisez-vous une bibliothèque publique pour la promotion d un produit de mal bouffe ? "

Le silence se fait dans la pièce. La police de la bibliothèque du Congrès s élance dans l escalier de marbre. Doug Daft porte la main à son oreille et nous crie " Qu avez-vous dit ? "

D une voix encore plus forte, nous répliquâmes " Pourquoi utilisez-vous une institution publique pour promouvoir un produit de mal bouffe ? "

Nous nous retrouvons par terre. La police de la bibliothèque du Congrès nous a plaqués au sol. De nouveau, la foule pousse des acclamations – non pas en raison de notre question, mais pour le plaquage.

Nous sommes traînés au bas de l escalier, nous passons près de l ambassadeur de Birmanie, et portés au dehors où la police du district de Columbia nous attend.

Un homme de chez Coca-Cola sort en courant du bâtiment Thomas Jefferson. " Ceci est un événement de caractère privé " déclare-t-il à la police. " Je représente Coca-Cola ".

Tout d abord, la police ne veut rien avoir à faire avec ce monsieur, mais celui-ci insiste. Ils se regroupent.

Manifestement, la personne de chez Coca-Cola ne veut pas que nous soyons arrêtés pour avoir posé une question évidente. Manifestement, il ne veut pas d un procès public. L homme de Coca-Cola défend le premier amendement de la constitution qui nous donne le droit de poser une question à son patron.

La police nous ordonne de quitter les lieux. Et de ne plus revenir. Jamais.

Russell Mokhiber est rédacteur du Corporate Crime Reporter, dont le siège est à Washington. Robert Weissman est rédacteur du Multinational Monitor. Ils sont co-signataires du livre : Predators: The Hunt for MegaProfits and the Attack on Democracy (Monroe, Maine: Common Courage Press, 1999).

rob@milan.essential.org
13 DEC. 2000
Traduction : Michel Thelia, traducteur bénévole
coorditrad@attac.org

Don Quiattaque

Don Quiattaque de la Gauche, le contestataire à la triste figure

Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort
Nous fûmes vingt-cinq mille pour inverser le sort
Qui nous était promis par les dieux du malheur :
Mille morts. Percés jusques au fond du cœur



D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Que l'on nous fît croire comme étant naturelle :
La vocation du monde est d'être marchandise,
La soumission des hommes est tenue pour acquise.

Il y a trop de vieux qui s'attardent et encombrent,
Beaucoup trop de jeunes, sauvageons en surnombre,
Mais on manque de vieux, contents du minimum,
Y'a pas assez de jeunes, accrocs de cet opium,
Travail précarisé, petits boulots flexibles,
Amortisseurs de crise et servant de fusibles.
Dans vingt ans, soi-disant, on ne pourra payer
Les retraites promises, les pensions, les loyers,
A tous les amoureux de l'art d'être grand-père
Qui s'obstineront à devenir centenaires.
Combien de grands-mères qui sont parties joyeuses
Tisser des layettes finiront les joues creuses !

La seule solution : capitalisation !
Un unique sauveur : c'est le fonds de pension !
Miroir aux alouettes, enchanté, fascinant,
Un mythe apparaît, enfle et devient tout-puissant :
L'enrichissement sans nulle cause et sans fin.
Le capital, n'ayant de source qu'en son sein,
Accède au rang de dieu, gage d'éternité
Pour ceux qui arrivent au bout de leur été.
L'obscène capital entretient l'illusion
D'un double miracle, misérable potion,
Celui de la bourse et celui de notre vie :
Accumulez et vous vivrez à l'infini.
Amassez tout, c'est le fonds qui manque le plus
Pour maintenir vivant le grand âge en surplus.

Je suis banquier sans foi ou assureur sans loi !
Et toi, oui toi, et vous, laissez venir à moi
Les tout petits magots, les tout petits pécules,
Je vais de place en place, et ainsi j'accumule
L'argent, toujours l'argent, cette merde du monde,
Sans odeur, sans honneur, dans ma bourse bien ronde.
Cassette, rendez-moi ma cassette remplie
Du sang et des larmes des enfants bengalis.
Capital, seul objet de mon ressentiment,
Capital, à qui vient son bras d'immoler les enfants,
Capital, que l'on voit se repaître dans l'or,
Capital, que je hais car il nous déshonore.

Ne vous y trompez pas : capital sans travail
Est la fable idiote qui sert d'épouvantail.
Ami, entends-tu le vol noir de ces corbeaux :
" Je vous aime chômeurs, je vous pousse au tombeau. "
De Wall Street à Paris, où ils tournent manège,
Une pause à Davos, où ils forment cortège,
Avant de repartir pour Zurich et Tokyo,
Frankfort ou Mexico, dans tous leurs casinos.
Si tu vas à Rio, n'oublie ma paire d'yeux,
Tout se vend, tout s'achète en ce temps délicieux.

Entendez-vous la triste et sournoise campagne
Des nouveaux chiens de garde autour d'ignobles bagnes
Où de petites mains confectionnent et assemblent
Pour le bien de marchés qui s'affolent et tremblent
A l'idée qu'elles puissent vouloir à leur tour
Un tout petit peu plus qu'un seul dollar par jour,
Un tout petit peu mieux qu'une eau nauséabonde,
Quand la richesse est là, qui ruisselle et abonde.

Affairistes véreux, politiciens bornés,
Faux économistes, vendus, disciplinés,
Ils ont trouvé l'astuce afin d'entretenir
La guerre entre peuples, condamner l'avenir,
Et imposer silence aux nouveaux moyens pauvres :
Partir à la curée des plus pauvres des pauvres,
Arracher en bourse le fruit de leur effort,
Sachant qu'il y règne le seul droit du plus fort :
Celui de prélever la substance d'autrui,
Comme un cannibale qui se repaît sans bruit.
Sans le moindre risque pour le boursicoteur
Qui jouit et se goinfre en apprenant sur l'heure
Que le CAC 40 s'est envoyé en l'air
Et qui, béat, sourit et prône le laisser-faire.
Qui veut noyer l'impôt l'accuse du naufrage
Des services publics en brouillant leur image
Pour préparer le lit des privatisations
De l'eau, de la santé et de l'éducation.

Dans ce far-west contre les damnés de la terre,
Chacun est un Indien mourant comme son père,
Victime sacrifiée sur l'autel du profit,
A la gloire du fric. Que vouliez-vous qu'il fît ?
Qu'il vécût ! Dès demain, on tue la concurrence.
Prolétaires d'ici, on crée l'effervescence,
Prolétaires d'ailleurs, prenez la liberté
De construire avec nous la solidarité.
Et quand nous referons le beau temps des cerises,
Ecrirons notre page et peindrons notre frise :
La productivité servira les humains,
Au lieu de l'inhumain qui nourrit les requins.

Les sanglots longs fuyant du noyau de l'atome
Irradiant la rosée pour des siècles sans hommes,



Irriguent la bourse de si gros bénéfices
Que les actionnaires se pâment avec délices,
Tandis que trois ou quatre ogres ventrus et voraces
Condamnent paysans et leurs plantes vivaces
A éteindre à jamais le souffle renaissant
Chaque saison du bel aubépin verdissant,
Parce qu'un projet fou de breveter la mort
Fut conçu et si bien nommé Terminator
Qui tuera la planète, et la chose en est sûre ;
C'est l'unique raison de ma triste figure.

Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie,
N'ai-je donc tant pensé que pour cette infamie ?
Et ne suis-je blanchi dans les contestations
Que pour voir en un jour flétrir tant de passions ?

Nous partons à l'attaque et nous romprons des lances
Pour garder les moulins égrenant nos romances.
Entre celui qui pense et celui qui dépense,
Le plus riche des deux n'est pas celui qu'on pense.
Pour les âmes mal nées, la vraie valeur s'inscrit
En lettres décorées qui n'ont jamais de prix
Et qui viennent s'unir dans le mot utopie,
Un pays où le plus beau trésor d'Olympie
Est formé de ce choix auquel on vous convie :
Les cordons de la bourse ou le fil de la vie !

Jean-Marie Harribey

Pour cet hommage à la culture face à la mondialisation capitaliste, il faut remercier par ordre d'entrée en scène : Pierre Corneille, Victor Hugo, Jean de la Fontaine, Karl Marx, Jean-Baptiste Poquelin, Paul Nizan, Eugène Pottier, Jean-Baptiste Clément, Paul Verlaine, Pierre de Ronsard, Miguel de Cervantès, Bertrand Larsabal, ...

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Vendredi : BARCELONA
- Samedi et Dimanche : PARIS 11